Ressources Sirios Inc.

(La "Société")

Assemblée générale annuelle le 11 décembre 2025 à 9h30 (heure de l'Est) 1400 rue Marie-Victorin, bureau 210, Saint Bruno de Montarville (Québec) J3V 6B9 et au moyen d'une webémission à : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN\_V8V3JZRySvW62Mn-oK8p8A



(L' "assemblée")

## Livraison électronique

Si vous êtes un porteur de titre inscrit et que vous souhaitez recevoir les futures communications de l'émetteur par voie électronique, notamment pour les documents relatifs à l'assemblée, les états financiers et le système d'inscription directe (DRS), lorsqu'il y a lieu, vous pouvez le faire des manières suivantes :

- Après avoir voté en ligne au <u>www.voteproxyonline.com</u> à l'aide de votre numéro de contrôle
- Au moyen du portail en ligne de Compagnie Trust TSX, Investisseur InSite. Vous pouvez vous connecter ou vous inscrire à l'adresse <a href="https://www.tsxtrust.com/investor-login">https://www.tsxtrust.com/investor-login</a>

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse www.tsxtrust.com/consent-to-electronic-delivery

## Procédures de notification et d'accès

Les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ont adopté des règles qui permettent la sollicitation de procurations au moyen de procédures de notification et d'accès plutôt que par la livraison de documents papier. Ce processus permet la publication sur un site Web des documents relatifs aux assemblées, notamment les circulaires d'information de la direction, ainsi que des états financiers annuels et des rapports de gestion, en complément à leur mise en ligne sur SEDAR+. Les procédures de notification et d'accès prévoient que les documents relatifs aux assemblées pourront être consultés pendant une période d'un an après leur publication et qu'une version papier de ces documents pourra être demandée à tout moment au cours de cette période.

L'information relative aux questions ou aux ensembles de questions qui feront l'objet d'un scrutin est présentée dans les sections de la circulaire d'information dont le titre correspond aux résolutions figurant au verso. Il y a lieu de consulter la circulaire d'information avant de voter.

Ressources Sirios Inc. a choisi d'utiliser les procédures de notification et d'accès et de vous transmettre les renseignements suivants:: Les documents relatifs à l'assemblée peuvent être consultés en ligne à l'adresse <a href="https://docs.tsxtrust.com/2443">www.sedarplus.ca</a> et à l'adresse <a href="https://docs.tsxtrust.com/2443">https://docs.tsxtrust.com/2443</a>.

Si vous souhaitez obtenir une version papier des documents relatifs à l'assemblée ou si vous avez des questions au sujet des procédures de notification et d'accès, veuillez appeler au 1-866-600-5869. Pour obtenir ces documents dans des délais qui vous permettront de voter avant l'assemblée, votre demande doit nous paryenir d'ici le 2 décembre 2025.

## METHODES DE VOTE INTERNET Rendez-vous au www.voteproxyonline.com et saisissez le numéro de contrôle à 12 chiffres indiqué ci-dessus. TELECOPIEUR PAR LA POSTE ou EN MAINS PROPRES TSX Trust Company 301 - 100 Adelaide Street West Toronto, Ontario, M5H 4H1

## Investisseur InSite

Courriel:

Compagnie Trust TSX offre gratuitement à tous les porteurs la possibilité d'accéder en tout temps de façon commode et sécuritaire à l'ensemble des données relatives à leur compte, notamment le sommaire des avoirs et l'historique des transactions, et propose des liens vers des formulaires utiles et des listes de questions fréquentes.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur: https://tsxtrust.com/t/investor-hub/forms/investor-insite-registration et remplir le formulaire d'inscription.

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec les SERVICES AUX INVESTISSEURS DE COMPAGNIE TRUST TSX.

tsxtis@tmx.com

Par la poste: 301 - 100 Adelaide Street West Toronto, ON, M5H 4H1 Téléphone: 1-866-600-5869

Lignes directrices et conditions relatives au vote par procuration

- 1. LA PRÉSENTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR OU AU NOM DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ.
- IL Y A LIEU DE LIRE LA PRÉSENTE PROCURATION CONJOINTEMENT AVEC LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE AVANT DE VOTER.
- 3. Si vous désignez les représentants de la direction nommées au verso comme personnes pouvant voter en votre nom, ceux-ci doivent voter conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, conformément aux recommandations de vote surlignées pour chacune des résolutions figurant au verso. Si vous désignez quelqu'un d'autre pour exercer les droits de vote rattachés à vos titres, cette personne devra aussi voter conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, à son gré
- 4. La présente procuration confère à la personne désignée le pouvoir de voter à son gré relativement aux modifications ou aux changements touchant les questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée qui l'accompagne et aux questions dûment présentées à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.
- 5. Le porteur de titres a le droit de désigner une personne ou une société autre que la personne ou la société indiquée dans le formulaire de procuration pour le représenter à l'assemblée. Il peut exercer ce droit en inscrivant dans l'espace prévu à cette fin le nom de la personne désignée, c'est-àdire dans l'espace « Nom de la personne désignée en lettres moulées » au verso du présent formulaire. Cette personne n'est pas tenue d'être un porteur de titres de la Société.
- 6. Le présent formulaire de procuration n'est valable que s'il est signé. Prière de le dater. Si le formulaire de procuration n'est pas daté, il est réputé porter la date de sa mise à la poste aux porteurs de titres de la Société.
- 7. La présente procuration n'est valide que si elle est présentée selon l'une des méthodes de vote et reçue par Compagnie Trust TSX avant l'échéance pour la présentation des procurations indiquée au verso ou, dans le cas d'un ajournement ou d'un report de l'assemblée, au moins 48 heures (exception faite du samedi, du dimanche et des jours fériés) avant l'heure de l'assemblée ajournée ou reportée. Le président ou la présidente de l'assemblée pourra à son gré accepter ou rejeter les procurations présentées en retard, et il ou elle n'est ce faisant nullement tenu d'accepter ou de rejeter certaines procurations données
- 8. Si le porteur est une société, la procuration doit être signée par un dirigeant ou un avocat dûment autorisé de celle-ci; le porteur pourrait devoir fournir des documents attestant la capacité du signataire à signer la procuration.
- Vous pourrez consulter les lignes directrices de l'établissement adéquat des procurations au www.stac.ca. Veuillez vous reporter à la section Protocole concernant les procurations (« Proxy Protocol »).



FORMULAIRE DE PROCURATION (LA « PROCURATION »)

Ressources Sirios Inc. (La "Société")

Assemblée générale annuelle le 11 décembre 2025 à 9h30 (heure de l'Est) 1400 rue Marie-Victorin, bureau 210, Saint Bruno de Montarville (Québec) J3V 6B9 et au moyen d'une webémission à : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN\_V8V3JZRySvW62Mn-oK8p8A

NUMÉRO DE CONTRÔLE:	
---------------------	--

**CATÉGORIE DE TITRES: Actions Ordinaires** 

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES: le 27 octobre 2025

ÉCHÉANCE POUR LA PRÉSENTATION DES PROCURATIONS:

	ie 3 decembre 2	.023 a 31130 (1	ieure de i Lati
	PERSONNES DÉSIGNÉES		
	gné désigne par la présente Dominique Doucet, président de la société ou à défaut de cette personne désignée Luc Cloutie	r, administ	rateur de la
so <u>ciété (le</u>	es « représentants de la direction ») ou, au lieu de l'une de ces personnes, la personne suivante		
NOM DI	E LA PERSONNE DÉSIGNÉE EN LETTRES MOULÉES		
seront dû que si le s	fondé de pouvoir chargé de le représenter le soussigné à l'assemblée et autorisé à agir et à voter en son nom relativement à to ment présentées à l'assemblée ainsi qu'à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière et a soussigné était luimême présent à ladite assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, conformém uées ci-dessous, s'il y en a.	vec les mêr	mes pouvoirs
	- VEUILLEZ CONSULTER LES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU VOTE AU VERSO -		
	RÉSOLUTIONS – LE TEXTE <b>SURLIGNÉ</b> AU-DESSUS DES CASES INDIQUE LES RECOMMANDATIONS DE VO	TE	
1. Élec	ction des administrateurs	POUR	CONTRE
a)	Dominique Doucet		
b)	Luc Cloutier		
c)	Robert Ménard		
d)	Colinda Parent		
e)	Guy Le Bel		
2. Non	nination de l'auditeur	POUR	ABSTENTION
	ttion de <b>Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l.</b> à titre d'auditeur de la société pour le prochain exercice et autorisation des strateurs de fixer la rémunération de l'auditeur.		
3. Rég	ime d'options d'achat d'actions	POUR	CONTRE
d'achat	et, s'il est jugé souhaitable, adopter une résolution (dont le texte est reproduit à la rubrique Ratification et confirmation du régime d'options d'actions de la Société de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci jointe (la « Circulaire »)) concernant la ratification et la ation du régime d'options d'achat d'actions de la Société, comme il est décrit plus en détail dans la Circulaire.		

La présente procuration, qui remplace et révoque toutes les procurations dont la date est antérieure, **DOIT ÊTRE SIGNÉE** 

Signature du ou des propriétaires inscrits

États financiers intermédiaires – Cochez cette case si vous souhaitez
recevoir les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion y

NOM EN LETTRES MOULÉES

afférent.

États financiers annuels – Cochez cette case si vous ne souhaitez PAS recevoir les états financiers annuels et le rapport de gestion y afférent

Date (MM/JJ/AAAA)

Si vous exercez votre droit de vote en ligne et que vous souhaitez recevoir les états financiers, veuillez remplir le formulaire de demande d'états financiers en ligne après vos instructions de vote. Après l'heure limite, veuillez télécopier la présente page au 416 595-9593.